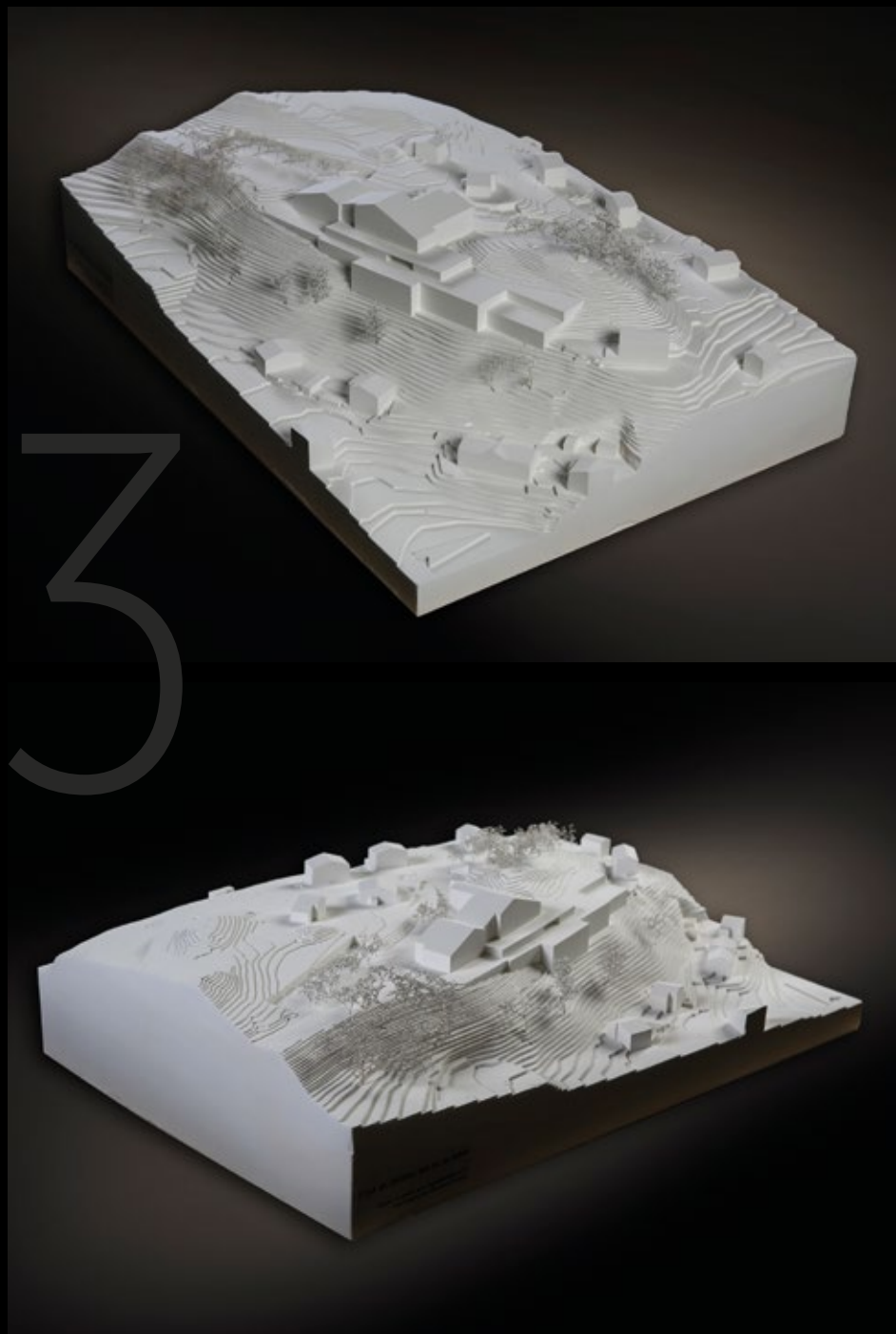




3^{ème} rang - 3^{ème} prix N° 6

C'est en dessous que ça se passe

CHF 18'000.-

Auteur / Architecte Cheseauxrey Sàrl, architectes FAS SIA REG.A
1971 Grimsuat

Collaborateurs Alexandre Rey, Olivier Cheseaux, Sébastien Vitre, Manu Cretaz, Bob Morard, Emmanuel Amaral, Emilie Amaral, Mégane Jagut, Dario Zimmermann, Marie-Claude Jordan

Auteur / Ingénieur Editech SA
1966 Ayent

Collaborateurs

L'home existant est considéré comme une entité autonome située en périphérie du village de Lens. L'auteur du projet propose de prolonger le socle existant à l'Est et au Sud du bâtiment pour offrir à l'ensemble des nouvelles chambres une vue sur le magnifique paysage au Sud et offrir ainsi des terrasses planes sur les toitures.

L'intervention se veut indépendante du home existant. Les modifications intérieures sont réduites au minimum (élargissement de l'entrée, déplacement de cloisons dans l'administration, suppression de la verrière). Dans les étages, la suppression d'une chambre permet d'augmenter l'aménagement d'une salle à manger. Les étages existants contiennent trois unités de gériatrie de 9 à 21 lits.

Au rez-de-chaussée, la chapelle est supprimée et une nouvelle liaison est aménagée pour descendre dans les trois étages inférieurs. Cet accès permet de desservir, dans un espace borgne, les trois nouvelles unités de soins ainsi que les locaux de service au niveau -1.

Chaque nouvelle unité est organisée en trois séquences de chambres avec comme intervalles des espaces communs. Les espaces de distributions des unités sont disposés à l'arrière des chambres, en quinconce et sans lumière naturelle sur plusieurs dizaines de mètres. Les chambres sont également étroites et profondes, alors que le bureau des infirmières se situe bien en retrait des façades.

A l'étage -1, l'unité de psychogériatrie permet, grâce à un décalage subtil des dernières chambres, d'aménager le jardin thérapeutique sécurisé. Les deux autres étages inférieurs contiennent les nouvelles unités gériatriques. Le nouvel ensemble médico-social s'organise ainsi sur sept niveaux dont trois semi-enterrés, ce qui ne convainc pas le jury notamment en ce qui concerne l'organisation du personnel soignant.

Le parking de cinquante places s'organise dans la pente au Nord avec une partie couverte comme réponse à la déclivité du terrain.

Alors que le jury apprécie le concept de ce projet, il regrette que la distribution verticale depuis les espaces communs du rez-de-chaussée vers les nouvelles unités ne soit pas plus valorisée et que la qualité de vie à l'intérieur des unités de soins soit péjorée par l'organisation des circulations et son manque de lumière naturelle. Les importantes interventions d'excavation dans la pente péjorent le fait que ce projet se situe dans la moyenne des volumes construits. La proposition de construire un nouveau socle entraîne certaines difficultés de construction, mais le concept a été optimisé afin de diminuer l'importance des terrassements. Le phasage constructif est claire et adapté à l'exploitation du bâtiment. Par rapport à la possibilité de renforcement parasismique, la construction du socle ne permet pas de renforcer les structures existantes au-dessus de lui, nécessitant ainsi la construction de certains refends sismiques pour garantir la conformité parasismique.